



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



15 octobre 2021



Centre-Val- de- Loire : l'ANFA signe une première convention de partenariat avec une région

Le 15 octobre, le Campus des métiers et de l'artisanat à Joué-lès-Tours accueille, à 12h, la signature de la première convention de partenariat entre l'ANFA et une région, le Centre-Val-de-Loire. En présence de représentants des partenaires sociaux, de l'équipe du Campus ainsi que d'alternants, M. Stéphane Rivière, Vice-Président de l'ANFA et M. Jean-Patrick Gille, Vice-Président du Conseil régional en charge de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion signeront la convention de partenariat qui reconnaît pleinement l'engagement et l'expertise de l'ANFA en faveur de la formation aux métiers des services de l'automobile, en particulier de l'alternance, et instaure les termes d'une collaboration approfondie.

Les jeunes, les personnes en reconversion professionnelle et les plus fragilisées sont au cœur du programme de cette convention qui va apporter de nouveaux moyens aux organismes de formation. La convention prévoit un certain nombre d'engagements sur une durée de trois ans renouvelables. Ils concernent principalement le développement de l'alternance, et notamment de l'apprentissage, la promotion des métiers et la mise à disposition des ressources documentaires auprès des publics scolaires et de leurs familles.

« Nous allons, avec la signature de cette convention, accélérer la formation et l'apprentissage dans le Centre-Val-de-Loire. C'est une vraie opportunité pour tous : entreprises, organismes de formation, jeunes, personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi... Les métiers des services de l'automobile se dotent d'un programme et de moyens innovants pour les trois années à venir dans la région » explique Laure Aubril-Carbon, responsable territoriale de l'ANFA.

Définir des projets communs en matière d'orientation et d'information sur les métiers

La région soutiendra l'ANFA dans ses actions de communication et de promotion des métiers de la branche des services de l'automobile, tandis que l'ANFA proposera des temps d'intervention dans les établissements scolaires. En effet, la Région a labellisé l'ANFA comme opérateur pour intervenir auprès des jeunes et des familles, en lien avec les ingénieurs de l'Orientation du Conseil régional.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Contribuer au développement de la formation professionnelle

Pour favoriser le retour sur le marché du travail des personnes privées d'emploi, la Région et l'ANFA participeront aux travaux d'identification des besoins de compétences (IBC), articuleront les actions mises en place sur les territoires en faveur des demandeurs d'emploi et valoriseront les dispositifs de VAE (validation des acquis de l'expérience).

L'ANFA pourra également prendre part à la coalition FETE (Formation emploi transition écologique) créée dans le cadre de la COP régionale (conférence des parties), et participer aux travaux du PACTE relatifs à l'évolution des certifications.

Innover dans les parcours de formation

Autre point notable, l'ANFA et la région engagent un travail commun spécifique vis-à-vis des organismes de formation en faveur de l'innovation. Les thématiques d'innovation porteront sur le développement du numérique dans les pratiques de formation, l'accompagnement des transitions énergétiques et écologiques dans la formation, la mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques, associant les entreprises dans le cadre de l'alternance, la formation de formateurs, la diffusion de bonnes pratiques, et la valorisation des dispositifs et parcours auprès des entreprises et du public.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.